

Centres de sauvegarde de la faune sauvage en Île-de-France



Qu'est-ce qu'un centre de sauvegarde ?

Un centre de sauvegarde est une structure habilitée à accueillir temporairement des animaux issus de la faune sauvage en situation de détresse. L'objectif du centre est de soigner l'animal pour le relâcher dans son milieu naturel après son complet rétablissement. Les centres de sauvegarde prennent en charge gratuitement les animaux sauvages qui leur sont confiés.

Pourquoi placer un animal sauvage en centre ?

La faune sauvage présente une biologie particulière. C'est pourquoi peu de vétérinaires détiennent les connaissances spécifiques pour leur administrer des soins adaptés. À la différence, les centres de sauvegarde possèdent les compétences et l'expérience pour soigner ces animaux. Les équipes de soigneurs des centres de sauvegarde sont spécialement formées pour soigner les animaux sauvages et leur garantir une meilleure convalescence. De plus, ces centres ont les autorisations requises pour la détention d'espèces sauvages et possèdent les infrastructures adaptées.



Quel est mon rôle ?

Lorsque vous découvrez un animal sauvage en difficulté ou blessé, vous devenez le premier maillon de la chaîne de soin. En plaçant l'animal en centre de sauvegarde vous lui garantissez les meilleures chances de survie. Votre action est essentielle pour la sauvegarde de ces individus vulnérables.

Où placer un animal ?

L'Île-de-France présente plusieurs structures pouvant accueillir les animaux sauvages blessés. Ces structures sont gérées par des associations indépendantes.

Attention, plusieurs centres sont spécialisés dans l'accueil de certaines espèces d'animaux que ce soit des oiseaux ou des petits mammifères. Pour cela, consultez la liste des centres de sauvegarde présents en Île-de-France.



Liste des centres de sauvegarde de la faune sauvage en Île-de-France et limitrophes

1) CEDAF / Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort

Espèces : toutes espèces, oiseaux et mammifères

Réception des animaux 24h/24, 7j/7, se présenter directement à l'accueil de l'école

Mail : contactcedaf@gmail.com

Responsable : Pr. Pascal Arné

Adresse : 7 avenue du Général de Gaulle 94704 Maisons-Alfort Cedex

Accès : métro n°8 (École Vétérinaire de Maisons-Alfort)

2) Société protectrice des oiseaux des villes (SPOV)

Espèces : pigeon des villes et passereaux

Téléphone : 01 42 53 27 22

Responsable : Mme Renata Paczesniak

Adresse : 68 rue Gabriel Péri 92320 Châtillon

Accès : métro 13 (Châtillon-Montrouge) ou métro 4 (Porte d'Orléans), puis bus 194 ou 295 (arrêt Jean-Pierre Timbaud)



3) Centre de soins pour rapaces de Rambouillet

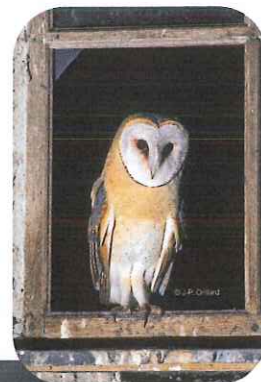


Espèces : rapaces uniquement

Responsable : M. Nicolas Straub

Téléphone : 01 34 84 00 47 (fauconnerie) / 01 34 83 05 00 (accueil)

Adresse : Espace Rambouillet, route du coin du Bois 78120 Sonchamp



4) Chevêche 77

Espèces : rapaces uniquement

Responsable : M. Étienne Bréhier

Téléphone : 06 88 69 66 11

Adresse : 1 bis rue des Écoles 77310 Pringy



5) Association de défense et de sauvegarde des cygnes (ADSC)

Espèces : cygnes (éventuellement autres anatidés)

Responsable : Mme Jocelyne Poyot

Téléphone : 01 60 63 22 84

Adresse : 8 allée d'Ouessant 77176 Savigny-le-Temple



Liste des centres de sauvegarde de la faune sauvage en Île-de-France et limitrophes

6) SOS Écureuil Roux & Espèces Sauvages"

Espèces : écureuil roux

Responsable : Mme Béatrice Vavasseur

Téléphone : 06 70 62 93 46

Adresse : structure localisée au Nord Seine-et-Marne (77)



7) Centre UFCS de l'Yonne



Espèces : toutes espèces

Responsable : M. Dominique Crickboom

Téléphone : 03 86 97 83 42

Adresse : 6 rue des Gombards 89100 Fontaine-la-Gaillarde

8) APUS À PUCES

Espèces : martinet noir, passereaux et petits mammifères

Responsable : Mme Corinne Dantan

Téléphone : 06 77 81 11 22

Adresse : structure localisée au Sud-Est de Pithiviers (45)



Union française des centres de sauvegarde (UFCS)

Pour plus d'informations sur la localisation des centres de sauvegarde ailleurs en France, contactez le 03 86 97 86 62

ou consultez la liste des centres agréés sur uncs.chez.com



Les centres de sauvegarde accueillent les animaux blessés gratuitement. Toutefois, ces structures ont de lourdes dépenses liées à l'entretien des locaux, l'achat de matériel et de traitements médicaux... Vous pouvez soutenir leurs actions en leur adressant un don.

La LPO Île-de-France vous remercie pour votre mobilisation et votre engagement auprès de la faune sauvage.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE